

N°23
MAI 2023

Pays de Sommières Magazine



UN BUDGET AMBITIEUX

LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

Un projet de territoire des services aux familles

TOURISME DURABLE

Organisation d'une première rencontre avec les acteurs du tourisme durable

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SOMMIÈRES • ASPERES • AUJARGUES • CALVISSON • CANNES ET CLAIRAN • COMBAS • CONGENIES
CRESPIAN • FONTANES • JUNAS • LECQUES • MONTMIRAT • MONTPEZAT • PARIGNARGUES • SAINT-CLÉMENT • SALINELLES • SOMMIÈRES • SOUVIGNARGUES • VILLEVIEILLE



ÉDITO

C'est le printemps, et comme chaque année, la saison est surtout propice au bilan de l'année passée et à celui du travail accompli par les élus et par les agents de la Communauté de communes.

Nous venons de voter largement le budget, lequel s'inscrit dans la lignée des deux précédents.

Une gestion rigoureuse, couplée à une vigilance de tous les instants, ont permis de dégager un excédent de fonctionnement solide qui nous autorise à engager les investissements indispensables.

J'associe bien évidemment à ces très bons résultats les vice-présidents pour le travail accompli, les maires et plus généralement l'ensemble des délégués communautaires. Dire aussi toute ma considération pour Alain Thérond, maire de Fontanès et vice-président en charge des finances dont la compétence et le sérieux nous sont très précieux. Remerciements également au personnel du service des finances et à l'ensemble des agents qui ont accompli un travail remarquable.

Sans être des comptables, nous sommes responsables de l'argent public et à ce titre investis du devoir de responsabilité. Le recours à l'emprunt, bien que souvent nécessaire, doit toujours être calibré et ne jamais être systématique.

Les services rendus à la population, raison d'être des collectivités locales, ne le sont que parce que les finances sont bien gérées et permettent de toujours investir davantage. C'est ce que nous nous efforçons de faire.

Le budget 2023, qui traduit financièrement notre projet politique, fait donc la part belle aux secteurs de l'enfance-jeunesse, du développement économique et touristique... mais aussi à celui de la culture. La culture conçue comme moyen de comprendre le monde, de s'élever et de rencontrer l'autre...

Notre engagement pour le Pays de Sommières et de Calvisson est sans réserve. Ce territoire est beau, dynamique, solidaire et il y fait bon vivre. Soyons en fiers ! Son avenir nous appartient, vous pouvez compter sur nous.

Pierre MARTINEZ

*Président de la Communauté de communes du Pays de Sommières
Maire de Sommières*

Communauté de communes
du Pays de Sommières
Parc d'Activité de l'Arnède
BP52027 30250 Sommières
contact@ccpaysdesommieres.fr
www.ccpaysdesommieres.fr
Standard 04 66 77 70 39
Les services :
Collecte et Valorisation des
Déchets 04 66 80 98 40
SPANC 04 66 77 09 73
Affaires Scolaires et Pédagogiques
04 66 77 09 77 - 04 66 77 97 32
Petite Enfance et Jeunesse 04 66 80 87 55
Ecole de Musique Intercommunale 04 66 80 30 42
Relais Emploi du Pays de Sommières 04 66 35 91 71
Office de Tourisme Intercommunal 04 66 80 99 30



Rédacteur en chef : Pierre Martinez, président.
Rédaction : Rodolphe Teyssier, directeur de cabinet.
Conception : Sophie PASCAL.
Imprimé par Pure impression (34)
Publication tirée à 13 000 exemplaires.
Ce journal est également disponible en ligne sur
www.ccpaysdesommieres.fr
Droits photos : CC du Pays de Sommières, Office du Pays de
Sommières, Freepik, Véronique Chochoy.
Dépot légal à parution. ISSN 2826-553X

SOMMAIRE

PAGE

3

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
EMPLOI ET INSERTION

4-6

CULTURE

7

TOURISME

8-9

BUDGET

10-12

TRAVAUX

13

JEUNESSE ET SCOLAIRE

14-17

DÉVELOPPEMENT DURABLE
ENVIRONNEMENT

18-19

EPTB
PETR

Des Clics

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT CITOYEN À L'UTILISATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE

Sur des créneaux individuels de 30 minutes et sur réservation, les personnes intéressées viennent avec leur smartphone, ordinateur portable, tablette ou même liseuse, et posent leurs questions au conseiller numérique. Il ne s'agit pas d'un dépannage d'informaticien, mais bien d'un accompagnement individuel personnalisé, pour vous faciliter l'accès à vos propres outils informatiques.

Conseiller Numérique France Services

Rudy Garcia :

r.garcia@ccpaysdesommieres.fr

06 73 44 42 99

Sur RDV contactez votre mairie !



PREMIER JOB DATING METIERS DE LA RESTAURATION

Le premier job dating métiers de la restauration s'est déroulé au foyer communal d'Aujargues lundi 6 mars, événement organisé par le Relais Emploi du Pays de Sommières en partenariat avec Pôle emploi Nîmes Saint Césaire.

L'objectif était de répondre à la demande immédiate des restaurants et complexes hôteliers du territoire. Une belle réussite pour une première.

- 8 entreprises du territoire présentes
- 33 offres à pourvoir
- 196 passages recensés
- 171 entretiens effectués
- 14 candidats sélectionnés immédiatement à des postes variés tels que la cuisine, la réception ou l'entretien des locaux
- 42 personnes ont été recontactées par la suite

Les employeurs se sont dits très satisfaits de cette matinée en raison de la qualité des candidatures et de l'organisation.



A noter dans vos agendas, la seconde édition de la pêche aux CV à Calvisson le jeudi 25 mai de 9h à 12h et le forum de l'emploi de Sommières le jeudi 1^{er} juin de 9h à 12h.
Plus de renseignements : 04 66 35 91 71
relais.emploi@ccpaysdesommieres.fr

Réception du chantier d'insertion de la Saussinette à Sommières

Dans le cadre de l'action sociale en faveur de l'emploi et de l'insertion, une série de chantiers « valorisation de l'espace rural et sauvegarde du patrimoine » sont mis en place sur le territoire. Un appel à projets est lancé auprès des 18 communes chaque année en juin pour les projets année suivante. *11 chantiers ont été ainsi retenus pour l'année 2023 pour un montant de 30 866 €.*

Le 17 février dernier le président Pierre Martinez a réceptionné le chantier en présence d'élus et des personnels de Calade au Parc de la Saussinette - Sommières, chantier qui a duré deux mois et a mobilisé 12 personnes et un endadrant Cédrick Cadaze. Il s'agissait de restaurer des calades et mettre au jour des parties de calades enfouies, de construire des murets, et de raccorder des ouvrages au système d'évacuation des eaux pluviales.



Signature de la Convention Générale de l'Éducation Artistique et Culturelle (CGEAC)



Le 2 décembre, à la communauté de communes du Pays de Sommières, s'est déroulée la signature de la convention de généralisation de l'éducation artistique et culturelle passée entre l'État/direction régionale des affaires culturelles, le conseil départemental du Gard, la direction académique des services de l'éducation nationale et la communauté de communes du Pays de Sommières.

OBJET ET ENJEUX DE LA CONVENTION

- Assurer la cohérence entre les politiques publiques sur le territoire,
- Construire une politique locale sur l'art et la culture en s'appuyant sur les caractéristiques du Pays de Sommières,
- Définir les objectifs et les engagements communs aux partenaires signataires,
- Co-construire une démarche pour une éducation artistique et culturelle sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Sommières,
- Mettre en valeur des structures et animations du territoire,
- Faciliter l'accès, la démocratisation... des différentes formes d'art et de culture,
- Renforcer les dynamiques existantes et promouvoir les nouvelles formes « d'expressions » sur ces thématiques.

Portée par une forte dynamique artistique et culturelle, la communauté de communes s'investit depuis de nombreuses années dans le domaine de la Culture avec l'animation du réseau des bibliothèques municipales, le soutien aux projets artistiques du territoire et l'existence d'une école de musique intercommunale.

Le 19 avril 2017, cet engagement culturel a abouti à la signature d'un Contrat Territoire Lecture avec la Direction des Affaires Culturelles d'Occitanie et la commune de Sommières. Il avait pour objectif d'aider à la structuration du réseau de lecture publique sur le territoire et de soutenir la mise en place d'une politique de développement du livre et de la lecture en lien avec la construction d'un nouvel équipement de médiathèque municipale intégré dans l'espace culturel Lawrence Durrell à Sommières.

LE CONTRAT-TERRITOIRE-LECTURE A PERMIS DE :

Fédérer le réseau des bibliothèques autour d'un projet commun et **de créer** un réseau de partenaires associatifs et culturels, **de (re) créer** des liens entre les écoles et les bibliothèques, mais également avec les centres de loisirs, **d'amorcer** une appropriation du numérique par les bibliothèques grâce au recrutement d'un animateur numérique.

La Communauté de communes du Pays de Sommières a souhaité consolider ces résultats : avec l'embauche d'une bibliothécaire intercommunale pour professionnaliser et pérenniser le réseau des bibliothèques (en grande partie constitué d'équipes de bénévoles) et le recrutement d'un Conseiller Numérique France Service pour développer la médiation numérique culturelle.

À l'issue de ce Contrat Territoire Lecture en 2020, la communauté de communes a souhaité repenser sa stratégie culturelle dans le cadre plus large d'une Convention Générale d'Éducation Artistique et Culturelle en lien avec l'Éducation Nationale, et ce dans le cadre du schéma départemental de la culture du Département. En outre, elle a souhaité intégrer dans l'offre artistique et culturelle, les richesses du territoire mais aussi la prise en compte de l'environnement et du développement durable.

Par ailleurs, dans le cadre de son conventionnement avec la CAF et l'élaboration d'une Convention Territoriale Globale (voir article CTG dans ce magazine), les élus communautaires ont souhaité positionner la culture comme un service aux familles à part entière sur les mêmes champs d'intervention que sont : la Petite Enfance, l'Enfance Jeunesse, la Parentalité, le Handicap, l'Animation de la vie sociale, le Numérique et l'Accès aux droits et la Mobilité.

La CGEAC, outre qu'elle est la déclinaison sur le Pays de Sommières du schéma départemental de la culture, fait donc partie intégrante de la CTG qui permet de développer un projet de territoire de service aux familles en proposant une offre adaptée et de qualité avec un maillage plus complet du territoire.



Légende (de gauche à droite) : Patrick Malavieille, vice-président du CD30, en charge de la culture. Frédéric Loiseau, secrétaire général de la préfecture du Gard Fabienne Dhuisme, vice-présidente en charge de la culture. Stéphane Sébastien, inspecteur de l'Éducation Nationale.

Convention Territoriale Globale (CTG): UN PROJET DE TERRITOIRE DES SERVICES AUX FAMILLES

La convention territoriale globale a été signée le 16 juin 2022 entre la Communauté de communes du Pays de Sommières et la CAF du Gard. Cette nouvelle contractualisation fixe pour la période 2022-2026 les priorités que la Communauté de communes se donne pour agir, avec ses partenaires, sur les champs d'intervention suivants : Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Parentalité, Handicap, Animation de la vie sociale, Accès aux droits et numérique, Mobilité, Culture.

« Cette nouvelle contractualisation avec la CAF revêt un enjeu important pour notre territoire et pour ses habitants : elle permet de réinterroger collectivement les actions conduites, d'identifier les synergies à renforcer entre les différents partenaires qu'ils soient institutionnels ou associatifs, de définir les améliorations à mettre en œuvre et d'impulser de nouveaux projets. Cette démarche est aussi l'occasion de valoriser la richesse de notre territoire auprès de la population. » Pierre Martinez, Président

Après un lancement de la démarche en 2021, l'année 2022 a été consacrée à l'élaboration du projet des services aux familles : identifier les besoins, associer les partenaires et les habitants et enfin proposer des actions concrètes. Avec le soutien du cabinet d'études La Pitaya, la Communauté de communes a élaboré un diagnostic de territoire en rencontrant les acteurs de territoire et en récoltant l'avis des habitants à l'aide d'un questionnaire diffusé en ligne en mars 2022.

(Résultat de cette enquête disponible sur www.ccpaysdesommieres.fr)

Avec pour enjeux de valoriser les ressources du territoire



et d'améliorer la qualité de vie des habitants, le plan d'actions 2022-2026 s'articule autour de 3 axes :

Faciliter les mobilités et l'accès aux droits

- Renforcer la politique de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

Considérer la culture comme levier d'insertion sociale en favorisant son accès à tous dans le respect des droits culturels pour chacun

De septembre à décembre 2022, la Communauté de

communes a rassemblé ses partenaires institutionnels et associatifs pour identifier et définir collectivement des actions pour chacune des thématiques :

Petite enfance : création d'une crèche à Montpezat, amélioration de la communication, formation des professionnels...

Enfance : réhabilitation des locaux de l'accueil de loisirs à Calvisson, formation des animateurs, développement des liens avec les associations sportives et culturelles, réflexion sur la problématique de recrutement...

Jeunesse : développement de réseaux d'acteurs de la jeunesse, recueil des attentes des jeunes, développement des actions de prévention...

Parentalité : Amélioration de l'orientation vers les lieux ressources, amélioration de la communication, création d'espaces d'écoute pour les ados et leurs parents...

Handicap : Elaboration d'un projet partagé avec la rédaction d'une charte d'accueil, création d'espace d'information pour les familles, formation des animateurs...

Accès aux droits et au numérique : amélioration de la communication, développement de l'itinérance des actions, élaboration d'un programme commun de territoire des ateliers numériques et de sensibilisation au bon usage des écrans...

Mobilité : renforcement de la mutualisation des déplacements, développement des liaisons cyclables, accompagnement des actions de mobilité douce et du déplacement solidaire ...

Animation de la vie sociale : renforcement des manifestations fédératrices, accompagnement du bénévolat, développement de réseaux d'acteurs et mutualisation...

Culture : Création d'une résidence d'artistes avec les établissements d'accueil petite enfance et des familles, soutien aux bibliothèques municipales, développement des projets de médiation avec les familles, développement d'actions délocalisées et intergénérationnelles, amélioration de la communication...

Dès 2023, la Communauté de Communes et ses partenaires, que nous tenons à remercier pour leur engagement dans la démarche, s'attacheront à mettre en vie ce plan d'actions en veillant à soutenir l'existant et articuler les projets avec les différents dispositifs.

Une question, une idée... donnez votre avis :
ctg@ccpaysdesommieres.fr

MUSIQUE

Stage de conte et percussion

En partenariat avec l'association Jazz à Junas, l'école Intercommunale de musique du Pays de Sommières a proposé à tous ses membres un stage gratuit conte et percussion du 20 au 24 février. Ces ateliers ont rassemblé des élèves âgés de 7 à 11 ans. Chaque élève a évolué dans l'atelier de son choix tout en sachant que les ateliers se croiseront et travailleront ensemble à la création d'un mini-spectacle de restitution public qui a eu lieu le vendredi 24 février, salle Alexandrie de l'espace Lawrence Durrell de Sommières.

CONTE par Layla Darwiche. Le conte est un formidable outil pour développer l'imagination, l'écoute et la confiance en soi chez l'enfant. Il lui permet de mieux appréhender le monde. Dans cet atelier, à travers des exercices ludiques, les enfants ont pu dans un premier temps stimuler leur imaginaire et inventer des histoires. Puis, en s'appuyant sur un conte traditionnel, ils ont appris à se l'approprier et à le raconter individuellement ou collectivement. Une attention particulière portée sur la prise de parole en public, la gestuelle et la maîtrise de la voix.

PERCUSSION par Fwad Darwich. L'atelier a fait découvrir plusieurs aspects des instruments à percussion : les différents courants musicaux à travers le monde et dans le conte. Initiation ludique au solfège rythmique, simplifié : battre la mesure, comprendre le rythme et savoir compter les temps. Jouer un rythme, travail de l'indépendance main gauche et main droite, accentuer les temps forts... Mise en pratique avec de la percussion corporelle, onomatopées et sur les instruments ou objets de récupération (bidons, bassines, un carton, seau en plastique). Apprendre à accompagner un conte ou un texte.

EDUCATION ARTISTIQUE
ARTES MUNDI

Clap de fin le 17 mars à l'espace Lawrence Durrell à Sommières, pour le dernier concert et restitution de la résidence de création avec le compositeur multi instrumentiste **Tonj Acquaviva** et **Emmanuelle Bunel** autour de la préparation du live de l'album «*Carrizi r'amuri Souvenir*».

En collaboration avec les élèves du lycée Lucie Aubrac de Sommières et de l'école de musique intercommunale du Pays de Sommières.

Lors de cette soirée, le président Pierre Martinez et Fabienne Dhuisme, vice-présidente déléguée à la culture, ont félicité les artistes pour cette belle expérience de partages de musique, de mots et ont rappelé le soutien de la Communauté à l'éducation artistique. Merci à Marie-Angèle Ligary, proviseur du Lycée Lucie Aubrac et à Isabelle Kern, directrice de l'école de musique pour leur présence. Bravo à Catherine Nespoulous, professeur de l'école de musique pour son travail sur les percussions.



FÊTE DU COURT-MÉTRAGE 2023

Depuis quelques années, le réseau des médiathèques du Pays de Sommières, en partenariat avec Radio Sommières, le centre social Calade, les centres de loisirs, les espaces jeunes et les écoles du territoire participent à l'événement national « la fête du court métrage ».

L'objectif de cette manifestation : faciliter l'accès à tous à de films courts de référence pour faire découvrir ou redécouvrir le court métrage.

En amont de cette manifestation, la Communauté de communes a proposé lors des vacances de février des stages de réalisation de courts par les jeunes du territoire. Il s'agissait pendant une semaine d'écrire et réaliser un court-métrage. Cette opération rentre dans le cadre de l'Éducation Artistique et Culturelle pour tous proposée par le service culture de la communauté de communes.

Ces stages ont été encadrés par des réalisateurs du territoire, Olivier Berthelot à Montpezat, Alicia Lopez à Calvisson, Victor Ribon à Souvignargues et David Richard à Sommières et nos deux conseillers numériques France Service, Rudy Garcia et Mathilde Korbaj dans les centres de loisirs de Montpezat et de Calvisson. Deux réalisations ont également été proposées en autonomie par des jeunes du territoire dans le cadre du projet « *Bigo* » mené en partenariat avec les Francas du Gard et l'association Familles Rurales de Calvisson.

Le 15 mars, ce sont donc huit courts-métrages qui ont été projetés au Venise en présence des équipes des jeunes venu présenter leurs réalisations en introduction de la projection, de Bruno Robillard directeur du Venise, de Pierre Martinez, président et de Sandrine GUY 1^{ère} adjointe de Sommières.



DÉCLIC ET DES IDÉES

Le 28 mars dernier à Salinelles, a eu lieu *la 1^{ère} journée Tourisme durable en Pays de Sommières : Déclic et des Clés.*

Une cinquantaine de participants, acteurs du Tourisme ont répondu présent à l'invitation de la communauté et de l'office de tourisme du Pays de Sommières à travailler ensemble pour imaginer un tourisme adapté aux changements climatiques. Un franc succès pour une première.

Pierre Martinez, Président de la CCPS et Sonia Aubry, Présidente de l'Office de Tourisme ont accueilli les professionnels et élus présents par une présentation du travail engagé par leurs services depuis 1 an à la réalisation d'un plan d'action Tourisme durable en Pays de Sommières.

Lors de cette journée sous le signe des échanges et partages, Jean Luc Boulin, expert en tourisme a animé cette journée en présentant les attentes des clientèles touristiques et les adaptations que les professionnels devront mettre en place pour y répondre : *« des changements sont à prévoir, comme adapter nos horaires par exemple, et se mettre à l'heure espagnole ».*

Une table ronde en présence de Gilles Rigole du Camping de Massereau, de Florence Couvreur d'Ethic Etape et Sylvie Béchard pour le réseau des Eco-passeurs del Pais - parlons patrimoine, ont partagé leurs expériences d'actions mises en place dans leurs activités.

Des solutions financières proposées dans le cadre du dispositif « fonds de développement durable » ont aussi été présentées par Gard Tourisme.

Et avant de travailler en atelier l'après midi, un moment de convivialité autour d'un déjeuner - entièrement préparé avec les produits locaux en circuit-court - a permis aux participants d'échanger sur leurs bonnes pratiques.

Les ateliers Café de territoire, « **Le Labo des déclics** » se sont déroulés l'après-midi selon 4 thématiques :

- Comment adapter son activité au changement climatique ?
- Rééquilibrer les flux sur le territoire : organisation d'évènements et impact sur les lieux
- Quelle identité pour le territoire ?
- Valorisation et protection du patrimoine : la pierre sèche



UN BUDGET 2023 AMBITIEUX

■ Poursuivre un programme d'INVESTISSEMENT AMBITIEUX

5 241 890 € montant le plus haut depuis ces 10 dernières années

■ Stabiliser le niveau d'ENDETTEMENT

Objectif d'endettement 1 200 000 € en 2023.

Privilégier l'autofinancement plutôt que l'endettement.

■ Ne pas augmenter les taux d'IMPOSITION

Malgré la pression exercée sur les dépenses par l'inflation et la hausse du coût des énergies, choix de ne pas toucher aux taux d'imposition

■ Maintenir les EFFORTS DE GESTION COURANTE

19 905 062 € de dépenses réelles de fonctionnement.

Des efforts pour maîtriser la progression des dépenses, tout en continuant à adapter les services aux attentes des habitants

LE FONCTIONNEMENT 20,9 M€

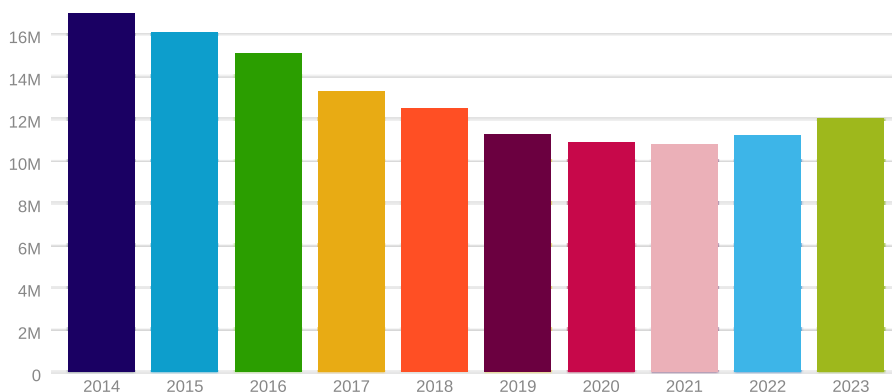
Cette partie du budget regroupe les opérations courantes, nécessaires à la gestion quotidienne de tous les services (petite enfance, jeunesse, scolaire, déchets ménagers, administration, urbanisme, culture, tourisme, économie).

On y retrouve notamment les dépenses suivantes : dépenses de personnel, toutes les fournitures, les fluides (eau, électricité...), les prestations de service, les subventions aux associations, les intérêts de la dette.

Les recettes de fonctionnement sont composées des ressources fiscales, des dotations de l'Etat, des subventions (CAF, Région, Département...), des participations versées par les communes à la Communauté, des recettes tarifaires (familles, usagers).

Cette section doit dégager une épargne qui sert à financer en partie la section d'investissement.

ENCOURS DE LA DETTE ACTUELLE



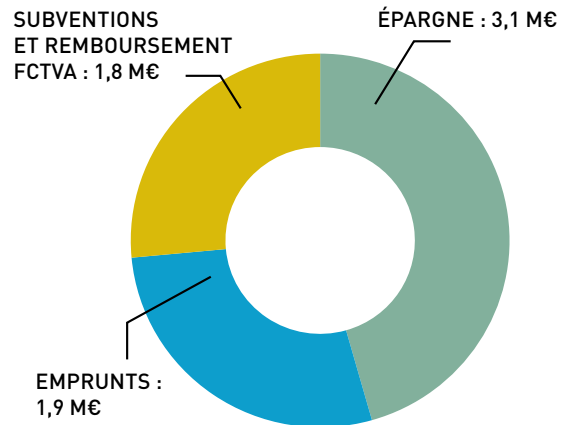


L'INVESTISSEMENT 6,8 M€

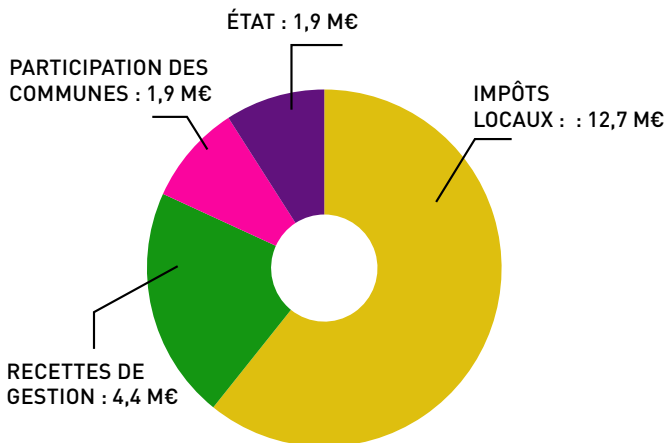
Cette partie du budget regroupe les opérations durables, qui concernent les travaux, les extensions et rénovations, le gros entretien du patrimoine bâti de la Communauté et le remboursement du capital des emprunts.

Leur financement est assuré par l'épargne que la Communauté a réussi à dégager sur son fonctionnement courant, les subventions des différents partenaires, le remboursement de la TVA et les nouveaux emprunts.

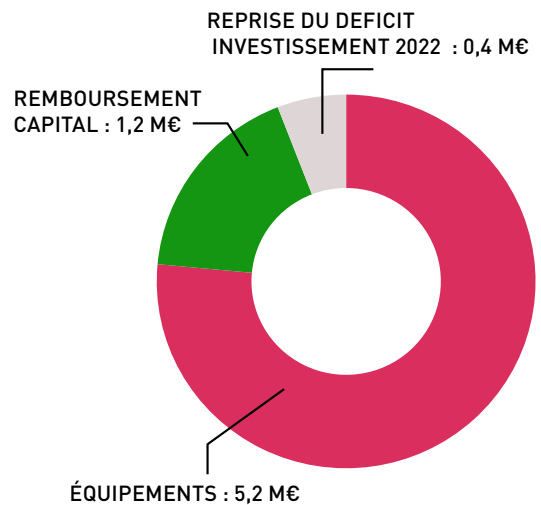
RECETTES D'INVESTISSEMENT



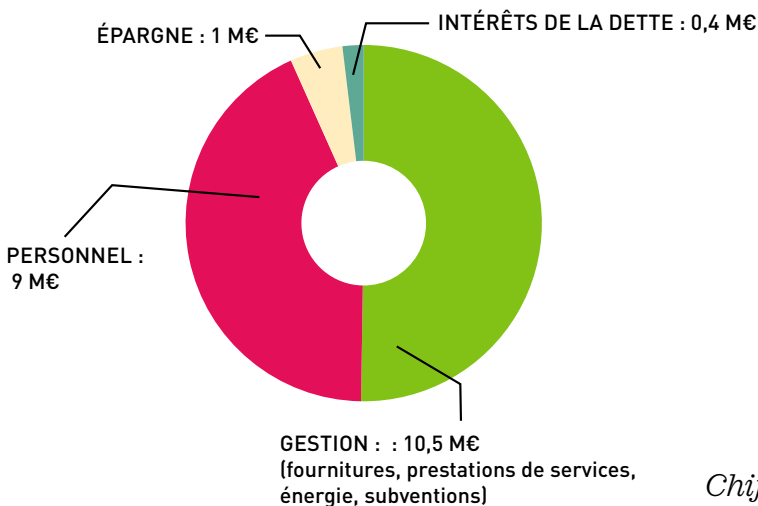
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Chiffres issus du budget principal de la collectivité

Nos projets : 5,2 M€ seront investis

- Réaménagement de l'école à Congénies : 185 000 € (2022-2023)
- Construction d'une nouvelle crèche à Montpezat : 1 589 760 € (2022-2026)
- Restructuration de la déchetterie et construction d'une recyclerie à Sommières : 841 550 € (2022-2024)
- Restructuration de l'accès et des hauts de quai de la déchetterie de Villevieille : 240 000 € (2022-2024)
- Construction d'une nouvelle école intercommunale de musique à Calvisson : 720 108 € (2022-2024)
- Création du nouveau siège de la Communauté de communes à Sommières : 2 400 160 € (2022-2024)
- Fonds de concours aux communes fléchés pour les équipements communaux enfance jeunesse : 540 000 € (2021-2026)
- Restructuration/extension ancienne gare en centre de loisirs et accueil périscolaire et construction d'un restaurant partagé Ecole Roger Leenhardt à Calvisson : 2 717 662 € (2020-2025)
- Construction d'un groupe scolaire sur le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Nord Crespian/Cannes et Clairan/Montmirat : extension de deux classes à l'école élémentaire Marie-Louise Granier de Montmirat et création d'une nouvelle école maternelle / salle de restauration à Cannes et Clairan : 1 484 109 € (2022-2025)

TRAVAUX



Nouveau siège administratif de la Communauté de communes du Pays de Sommières sur 600m²

Ce nouveau bâtiment sera implanté dans une orientation sud-nord, parallèlement à la Rue de la Socomi et la Rue des Épaulettes. Les accès principaux se font de manière sécurisés à l'Est du site, à l'écart de la rue fréquentée de l'Arnède.

Les élus de la Communauté de communes ont été très attentifs lors de l'élaboration de ce projet qui offrira un accueil du public optimisé à la fois pour les visiteurs et pour le personnel, pour dispenser un service public approprié mais aussi un établissement nouveau permettant des économies d'énergie significatives par rapport aux différents immeubles occupés actuellement.

L'accès et le regroupement de certains services, la réception du public, la circulation et l'occupation interne, la fonctionnalité des lieux, l'architecture du bâtiment... ont été réfléchis afin d'avoir un établissement public administratif répondant aux besoins actuels (espaces, services rendus...).

Les locaux libérés seront proposés aux entreprises locales en manque de locations foncières et dynamisera ainsi la zone d'activités.

L'installation de panneaux photovoltaïques (autonomie recherchée), de bornes de recharge électrique (pour véhicules et 2 roues), d'un stationnement pour les deux roues, d'une isolation performante, de luminaires adaptés et économes (détecteurs et variateurs)... va contribuer significativement à ce souhait de s'engager vers des actions de transition énergétique et de développement durable. Notre consommation en électricité et de chauffage, va diminuer au vu des caractéristiques de nos locaux actuels et des performances du bâtiment réalisé. Cette réalisation en fera un bâtiment à énergie positive et parfaitement intégré dans notre Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et dans le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) tous deux élaborés pour notre territoire.



Nouvelle école maternelle à Cannes et Clairan



Extension du centre de loisirs à Calvisson

Coût du siège 2M€ HT — subventions 600 00€ (DETR 300 000 € X 2) = 1,4M€

Emprunt 1,4M€ sur 20 ans à 3% = annuité de 94 000€ ➤ Economie réalisée sur les locations actuelles : 100 000 € = OPÉRATION À L'ÉQUILIBRE



PROJET URBASOLAR CORATA

Ce projet, porté par la Collectivité sur un terrain d'une surface de 4,6 hectares dont elle est propriétaire sur la zone Corata, verra enfin le jour. Pour le développement du projet un bail emphytéotique a été conclu pour une durée de 30 ans avec la société 424 ENERGY (URBASOLAR).

L'intérêt de ce projet réside dans la mise en valeur de terrains dégradés, un engagement pour la protection environnementale, et une participation aux objectifs nationaux de production d'énergie renouvelable. Pour autant, il ne faut pas oublier qu'il représente aussi des nouvelles recettes pour la CCPS dont 400 000 € pour le droit de premier établissement à l'ouverture de chantier et en contrepartie de l'ensemble des servitudes consenties, ainsi qu'une redevance annuelle de 15 000 € et la perception de la taxe IFR (Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux) d'un montant annuel prévisionnel de 11 000 €.

Projet de création d'une aire de camping-cars à Sommières

La création d'une aire de stationnement et de services pour les camping-cars à Sommières est prévue sur un ancien parking de la gare, un terrain nous appartenant. Cette aire de services comportera 23 emplacements en plus d'un espace commun et de l'espace de vidange.

Situé en bordure de voie verte (piste cyclable de Fontanès au Nord Ouest à Caveirac et bientôt Nîmes au Nord Est), cet équipement touristique aura pour but de :

■ **Favoriser les déplacements doux dans et aux abords de ce bourg-centre** : deux roues ou piéton car à proximité du centre ancien, des sites patrimoniaux remarquables comme le château, l'auberge, le pont romain, les vestiges de Villevieille, et les sites naturels incontournables des abords du Vidourle, des oliveraies... etc.) ;

■ **Accueillir au mieux les visiteurs dans un espace de qualité** (services dédiés, site verdoyant et ombragé, espace calme et confortable...etc.) afin de les intégrer au mieux à la vie et aux animations locales et leur rendre accessible aisément le centre-ville et les espaces périphériques ;

■ **Améliorer le stationnement de ces véhicules « importants »** notamment sur les sites fréquentés et les entrées de villes (venant de Nîmes, de Montpellier ou même de Quissac). Et supprimer les stationnements anarchiques pour préserver l'environnement, les paysages, la qualité de vie des résidents comme des touristes ;
Intégration paysagère harmonieuse avec l'environnement immédiat, avec un espace de tri, du mobilier bois et les espaces verts aménagés (arbres et arbustes sur 550 m²)
L'exploitation de cette aire de camping-cars sera confiée à une entreprise délégataire.

Budget 215 000 € HT.
Financements demandés à l'Europe (75 000 €)
et au département du Gard (18 000 €).



Emprise foncière au départ de la voie verte à Sommières

LE SITE INTERNET DE LA CCPS FAIT PEAU NEUVE

Un site internet reflétant le dynamisme de la Communauté de communes Pays de Sommières !

La Communauté de communes du Pays de Sommières a fêté ses 30 ans en 2022.

Son Président, Pierre Martinez c'est donné les moyens d'avoir un support digital performant permettant à ses administrés d'y trouver toutes les informations nécessaires et indispensables pour être informées des actions et des services rendus par la collectivité.

■ Ce nouveau site web est représentatif de l'envergure de la Communauté de communes Pays de Sommières et de la qualité de ses services.

■ Il a été pensé en tenant compte des différents types de visiteurs plus ou moins familiarisés avec le digital. Un module d'accessibilité pour tous a été intégré.

■ Un site consultable depuis un Smartphone, une tablette ou un ordinateur, apportant plus de confort et facilitant le quotidien de tous.

■ Un accès rapide à l'information recherchée, à la réalisation des démarches en ligne, avec la possibilité d'envoyer une demande de renseignement, en toute sécurité (protection des données personnelles).

■ Ce nouveau site est aussi un moyen d'accroître la visibilité de la Communauté de Communes Pays de Sommières afin de séduire et d'inciter les différents publics à venir s'implanter sur notre territoire en tant que professionnel, particuliers ou tout simplement partir à la découverte de ces richesses.

■ Création d'un environnement graphique et d'un logo dédié aux 30 ans. Ce logo sera utilisé sur les différents supports de communication.



■ Les feuilles du logotype ont été le point de départ du processus de création, elles permettent d'insuffler du dynamisme, de la modernité tout en conservant de la rigueur dans la mise en page. Un rendu épuré et coloré, laissant place aux informations et à la création de pictogrammes. Des blocs d'informations pratiques rassemblant les documents à télécharger, les adresses des services, les liens vers d'autres sites, ont été positionnés en bas de chacune des pages.

*Création : Stella Communication 04 67 69 02 38
www.stellacomunication.fr*

Envie de découvrir notre nouveau site, rien de plus simple : www.ccpaysdesommieres.fr





HALTE GARDERIE ITINÉRANTE

« TITOU L'ESCARGOT »

Des places sont disponibles pour accueillir vos enfants

Tout au long de l'année, la halte garderie itinérante «Titou l'escargot», service de la Communauté de communes du Pays de Sommières, s'installe pour une journée ou une demi-journée dans 4 communes différentes : Sommières, Fontanès, Cannes et Clairan et Lecques.

Cet accueil de 13 enfants, âgés de 1 à 4 ans, concerne toutes les communes de la Communauté de communes du Pays de Sommières, quel que soient les lieux d'accueil. L'encadrement est confié à une équipe de professionnelles : une éducatrice de jeunes enfants, une auxiliaire de puériculture et un agent ayant un CAP petite enfance.

L'équipe est là pour accompagner l'enfant dans ses premières découvertes et expériences au sein d'un groupe. Elle répond de façon individuelle et collective aux besoins fondamentaux de chaque enfant en favorisant leur bien-être et leur éveil sur les plans psychomoteur, éducatif, affectif et relationnel dans un cadre sécurisé et sécurisant, adapté aux très jeunes enfants.

- **Lundi journée complète SOMMIERES :**
Salle multi-services (LAEP - RPE - HGI)
- **Mardi journée complète FONTANES :**
Salle du foyer
- Mercredi matin et après-midi**
Pas d'accueil
- **Jeudi journée complète CANNES ET CLAIRAN**
Salle du foyer
- **Vendredi matin LECQUES :** Salle du foyer
Après-midi pas d'accueil

HORAIRES ACCUEIL ENFANTS

Journées complètes : le lundi, le mardi et le jeudi de 8h30 à 17h
Le vendredi matin de 8h30 à 12h30

Pour tout renseignement ou inscription :

Laurence GUILLERMO (Directrice) : 06 89 77 28 68
ou hgi.titou@ccpa.ydsdesommières.fr

BAFA

Durant les vacances d'hiver, 9 agents communautaires ont pu terminer leur parcours de formation BAFA. Ces 6 Jours de formation théorique et de mise en pratique ont permis d'approfondir des notions liées à l'animation et au projet, de partager les expériences vécues lors de leurs stages en centres de loisirs et en accueils de loisirs périscolaires. Ce parcours avait débuté il y a un an, déjà organisé par l'Union Régionale des Francas. Il avait permis aux agents d'aborder les notions de : rythme et besoins de l'enfant, projets, réglementation. Et de mettre en place des projets d'animation.

Remerciements :

Recyclerie de Calvisson, Radio Sommières, Médiathèque de Sommières, Ludothèque et Mairie de Sommières.

PROF EXPRESS

- Plus de **10 000 ressources pédagogiques** pour réviser et **approfondir ses connaissances.**
- Un ensemble complet de **ressources méthodes** pour **améliorer son organisation.**
- Des **documentalistes** en ligne pour trouver rapidement le **support approprié.**
- Des **jeux pédagogiques** pour apprendre et **progresser en s'amusant.**
- Le service est **intégralement offert** à tous les habitants et leurs enfants.

Pour en profiter, connectez-vous à votre espace personnel :
<https://app.profexpress.com/connexion-compte>

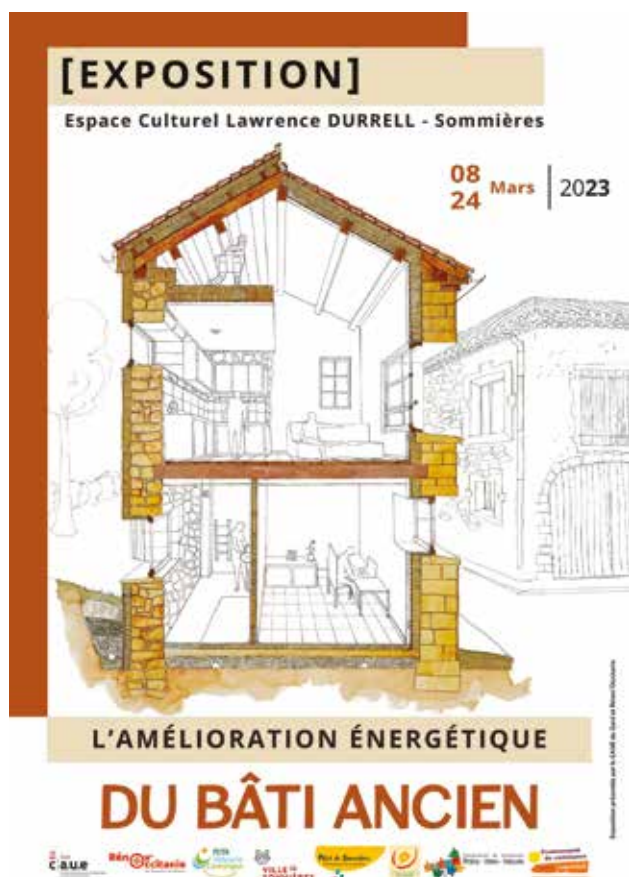


PROF EXPRESS
M'Y AIDÉ VOUS ENFANTS SCOLAIRE EN LIGNE

Des ressources pédagogiques adaptées à chaque enfant !
Un documentaliste en ligne aide les élèves dans leurs recherches de documents



EXPO BATI ANCIEN



Le Conseil d'Architecture et d'Urbanisme du Gard (CAUE) en partenariat avec le PETR Vidourle Camargue et la Communauté de communes du Pays de Sommières ont organisé une exposition sur le thème « *L'amélioration énergétique du bâti ancien.* » Ce projet réalisé par le Guichet Rénov'Occitanie a vocation à sensibiliser le grand public sur le comportement spécifique du bâti ancien, bien différent des constructions modernes.

POURSUITE DU DISPOSITIF RENOVOCCITANIE SUR LA RENOVATION ENERGETIQUE DES LOGEMENTS

Pour les foyers qui souhaitent engager des travaux, notamment de rénovation énergétique, un accompagnement est offert et des aides existent sur le territoire.

Ce dispositif rencontre un succès sur le territoire du Pays de Sommières.

Quelques chiffres en 2022 :

- 141 personnes ont été reçues sur rendez-vous, dans l'une des permanences dispensées à Sommières et Calvisson, le 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois,
- 258 actes ont été réalisés : informations, conseils, audits, accompagnements...
- Plusieurs animations territoriales qui ont été réalisées ces derniers mois : distribution flyers, exposition, ateliers, intervention radio et presse...

Renseignements :

le Guichet Unique de RENOVOCCITANIE Sud Gard au 04 66 70 98 58, le lundi et vendredi de 13h30 à 17h00, le mardi et jeudi de 9h00 - 12h30.



Plus d'informations sur : <https://www.les-caue-occitanie.fr/gard> ou en scannant le QR code ci-contre à l'aide de votre Smartphone



Les Jeudis Réno'

Le Guichet Réno'Occitanie propose un cycle d'ateliers sur la rénovation énergétique des logements. Les rencontres « Jeudis Réno' » sont déclinées sous forme de 5 thématiques mensuelles animées de février à juin 2023.

Atelier 1 : AMORCER SON PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Ce premier atelier aborde la notion de rénovation énergétique des logements et vous détaille les outils existants permettant d'évaluer la performance de votre logement.

Quelles sont les différences entre DPE, évaluation énergétique, audit énergétique...? Dans quels cas sont-ils obligatoires ?



Atelier 2 : STRATEGIE DE LA RENOVATION ENERGETIQUE

Chaque projet de rénovation de bâtiments est un cas unique, avec son contexte, ses spécificités et sa valeur patrimoniale.

Juxtaposer des gestes de travaux ne permet pas d'avoir une maison performante et peut conduire à la création de pathologies. Il est judicieux économiquement et techniquement de regarder sa maison dans son ensemble. Rénover en une seule fois (isolation des murs, toiture et sol, menuiseries et ventilation performantes, système de chauffage adapté) conduit à vivre dans une maison saine, confortable et économe.

- Technique de rénovation appropriée
- Performance énergétique minimale
- Compatibilité des ouvrages et équipements
- Interaction entre les éléments
- Approche globale

Atelier 3 : AMELIORER L'ISOLATION THERMIQUE DU BATI

« L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas ». Une bonne isolation, adaptée et performante, c'est la certitude d'une réduction des déperditions thermiques du bâti et donc d'un bâtiment plus économe. Ce troisième atelier aborde toutes les notions fondamentales pour comprendre et choisir les techniques et matériaux adaptés à son logement.

Atelier 4 : AMELIORER LES PERFORMANCES DES EQUIPEMENTS

Ce quatrième atelier est dédié à la compréhension et l'amélioration des équipements de son logement. (Systèmes de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, ventilation, programmation, régulation...). Basés sur les énergies renouvelables ou avec un bon rendement, quels systèmes choisir au moment d'entamer des travaux de rénovation thermique quels sont les points de vigilance et les gestes simples à adopter ?

Atelier 5 : LE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE INDIVIDUEL

Ces 2 dernières années le nombre de nouvelles installations photovoltaïques en résidentiel a été multiplié par 3 en France. Depuis quelques mois et face à l'augmentation des coûts de l'énergie, de nombreuses personnes s'interrogent sur l'intérêt de se lancer dans ce projet :

- Quelle puissance ?
- Quelle surface installer ?
- Quel mode de consommation choisir ?
- Est-ce rentable ?
- Est-ce qu'il y a des aides ?
- Combien ça coûte ?

Cet atelier vous apportera les clés pour mieux appréhender les aspects réglementaires, techniques et financiers pour ce type d'installation.

Rénov'Occitanie
Ma rénovation énergétique

Un conseiller énergie vous accompagne pour la rénovation énergétique de votre logement

1^{er} et 3^e vendredi du mois

Sommières
de 9h00 à 12h30
Communauté de communes
du Pays de Sommières

Calvisson
de 13h30 à 16h30
Mairie de Calvisson

Prenez rendez-vous

<https://www.les-caue-occitanie.fr/gard>

04 66 70 98 58
Lundi et vendredi de 13h30 à 17h00
Mardi et jeudi de 9h00 à 12h30



Plan Climat Air Energie Territorial

- *Qu'est ce qu'un PCAET ?*

Le PCAET est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités comme la Communauté de Communes, d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire. **Le principal objectif est de permettre aux intercommunalités de coordonner la transition énergétique et climatique sur le territoire avec l'ensemble des acteurs locaux** (associations, citoyens, élus, entreprises...) afin d'atténuer le changement climatique et de s'y adapter

- *Le PCAET du Pays de Sommières :*

Au cours de l'année 2021, la Communauté de Communes a lancé la réalisation de ce Plan Climat, en missionnant un bureau d'études pour l'accompagner dans la réalisation des différentes étapes de son élaboration : diagnostic territorial, définition d'une stratégie, et d'un plan d'actions.

- *Où en est-on ?*

Après un diagnostic détaillé réalisé sur différents domaines : transport, résidentiel, tertiaire, émission de gaz à effet de serre, espaces naturels et agricoles, analyse de l'air... etc. une stratégie a été définie par les élus de la CCPS en 2022 :

- 1/ *Préserver et organiser durablement le territoire*
- 2/ *Accélérer l'amélioration du parc bâti sur le territoire (résidentiel et tertiaire)*
- 3/ *Faire du Pays de Sommières, un territoire aux mobilités raisonnées*
- 4/ *Soutenir et accompagner les entreprises, les commerçants, les artisans, les agriculteurs et les habitants face aux enjeux énergétiques et climatiques*
- 5/ *Accompagner les activités touristiques vers le Développement Durable*
- 6/ *Amplifier la production énergétique renouvelable locale*
- 7/ *Renforcer l'engagement du Pays de Sommières sur l'économie de la circularité*

Entrant dans une phase de définition du plan d'actions, la communauté de Communes souhaite à présent partager les éléments produits du PCAET et consulter les acteurs du territoire pour la suite de la démarche et l'élaboration du programme d'actions sur **5 axes stratégiques : Amélioration environnementale du territoire / Bâtiment / Mobilité / Economie circulaire / Développement économique.**

RENDEZ-VOUS A VENIR...

■ Mise en ligne des 1^{ers} documents constituant ce PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL du Pays de Sommières sur <https://www.ccpaysdesommières.fr/developpement-durable/>
Participation possible par le questionnaire mis à disposition.
Clôture de cette consultation début Juillet.



Pays de Sommières
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Plan Climat Air Energie Territorial

Tous au compost !

Dans le cadre de la quinzaine nationale du compostage de proximité Tous au compost, la Communauté de communes en partenariat avec le Civam Humus de Sommières organise chaque année au mois d'avril une journée de distribution gratuite de compost réservée aux particuliers du territoire sur le plateau de broyage de la déchetterie de Villevieille.

Lors de cette journée les habitants ont pu charger (200 litres maximum par personne) du compost 100% végétal issu des déchets verts déposés en déchetteries intercommunales et avec la possibilité d'obtenir du broyat pouvant être utilisé comme paillage sans limite de volume.

Ces matières sèches peuvent être utilisées en agriculture biologique.

La Communauté a lancé une vaste campagne de distribution de composteurs individuels au printemps, ce sont 300 qui ont été remis gratuitement.

Pus d'infos www.civamgard.fr

Le pays de Sommières se décarbone

La Communauté de communes du Pays de Sommières s'est lancée dans une approche de Transition Énergétique et de Développement Durable sur tous les projets communautaires. Le premier véhicule 100% électrique (aux couleurs Zéro Emission de CO₂) a été livré dans le cadre du remplacement des flottes de véhicules thermiques. Un autre véhicule de service full hybrid est déjà utilisé quotidiennement.

Ce nouveau véhicule utilitaire sert aux déplacements quotidiens entre les 3 déchetteries du territoire Villevieille, Sommières et Calvisson ainsi que le suivi des actions de sensibilisation au tri et valorisation. Cet achat rentre aussi dans la démarche de la mise en place du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

D'autres projets permettront à terme de décarboner le territoire :

- Installation d'une centrale photovoltaïque de production au sol en 2023, en partenariat avec une société Urbasolar, située en ZA Corata à Sommières.
- Une production d'énergie renouvelable qui se généralise par l'installation de panneaux solaires sur les nouveaux bâtiments construits par la CC du Pays de Sommières (restaurant scolaire à Calvisson en 2022, extension de l'école de Montmirat en 2023, le nouveau siège communautaire en ZA de l'Arnède à Sommières).

Le soutien vers les particuliers à travers l'opération Rénov' Occitanie sur l'habitat privé : la rénovation énergétique des logements sur l'ensemble du territoire, contribue à cette évolution vers la diminution des émissions de CO₂.

D'autres domaines sont aussi à l'étude notamment dans les déplacements et mobilités, comme la promotion du covoiturage, l'utilisation du 2 roues, l'achat de vélos pour les trajets en ville pour les agents du siège, ou le développement des transports collectifs... sont des pistes pour de futures actions à mener.





Création des digues de second rang sur le Vidourle sur les communes d'Aimargues et de Gallargues le Montueux

Le comité de pilotage final correspondant à la validation des tracés des digues de second rang prévues pour assurer la protection des communes de Gallargues le Montueux et Aimargues a eu lieu le vendredi 10 mars au siège de la communauté de communes Rhony Vistre Vidourle.

Le président Pierre Martinez a accueilli les participants et a présenté le contexte de cette réunion qui finalise un travail d'échange et de concertation sur plusieurs années.

Les communes d'Aimargues et Gallargues le Montueux ont été gravement touchées par les inondations de septembre 2002, de nombreux habitations, siège d'exploitation ou activités économiques ont été inondées. L'objectif est d'éviter par la création de ces digues de protection de tels dommages pour des crues similaires.

L'EPTB Vidourle a engagé dans le cadre du PAPI 2, les travaux de confortement et de sécurisation des digues de 1^{er} rang sur ces 2 communes, pour un montant global de 18 500 000 € TTC. Cette étude d'un montant global de 118 125 € HT a été confiée au bureau d'étude EGIS.

L'EPTB Vidourle a engagé la consultation des bureaux d'études pour les aspects réglementaires (diverses déclarations DIG/DUP, autorisation environnementales).

Ces 2 projets de digues de 2nd rang sont inscrits dans le futur PAPI 3 (2024/2029) pour un montant total d'environ 24 000 000 € réparti ainsi :

- Gallargues le Montueux : 8 000 000 €
- Aimargues : 16 000 000 €

Les études naturalistes sont en cours et des habitats écologiques remarquables ont été identifiés et seront pris en compte dans le cadre des définitions techniques à venir. L'enquête publique pour ces deux projets devrait avoir lieu au premier semestre 2024.

A partir des études parcellaires qui devraient se terminer au dernier semestre 2023, les acquisitions amiables des terrains pourront être engagées dans un premier temps puis par expropriation grâce à la déclaration d'utilité publique des projets.

Les travaux devraient être engagés à l'horizon 2025/2026, ils sont indispensables à une protection définitive des biens et des personnes exposées au risque inondation.

RENCONTRES VIGNERONNES

En 2020, la Destination Oenotouristique «*Vignobles Vidourle Camargue*» (qui réunit 6 AOP et 5 IGP, et plus particulièrement l'IGP Sable de Camargue, l'AOP Muscat de Lunel et les 2 AOP Languedoc St Christol et Sommières) a obtenu le label national «*Vignobles & Découvertes*» porté par le PETR et 3 autres partenaires :

- Le Conseil Interprofessionnel des Vins AOC du Languedoc et des IGP Sud de France,
- Gard Tourisme,
- Hérault Tourisme.

Démarche bien accomplie car cette destination rejoint désormais le réseau prestigieux des 72 destinations françaises labellisées «*Vignobles & Découvertes*».

Elle valorise et anime un réseau de plus de 100 ambassadeurs sur le territoire (vignerons, hébergeurs, restaurateurs, offices de tourisme, activités de loisirs, évènements, agences réceptives, sites et patrimoines) qui portent désormais individuellement et collectivement ce label national.

Cette démarche oenotouristique s'inscrit dans une stratégie plus large à travers le projet de territoire du PETR et des actions suivantes :

- L'édition d'une carte à l'échelle de la destination
- L'animation d'un réseau des prestataires et hébergeurs touristiques «*Les Ecopasseurs du pays*»
- Le label Site Remarquable du goût : AOP Taureau de Camargue
- Le chemin des Huguenots
- Ainsi que la labélisation en cours «*Pays d'art et d'Histoire*» qui sera un fort levier pour le tourisme.

Ainsi le lundi 20 mars ont été organisées les Rencontres vigneronnes : Le rendez-vous du printemps des acteurs du tourisme et du vin !

Sous le format d'un atelier «*dégustation*» autour d'un buffet et des appellations de la destination «*Vignobles et découvertes*», les vignerons du territoire Vidourle Camargue ont accueilli les prestataires du tourisme et ont fait déguster leurs vins. Une belle occasion de permettre les échanges entre les différents professionnels (hébergeurs, restaurateurs, vignerons, etc.) avant le début de la saison 2023 et permettre à chacun de diffuser le plus largement possible ses offres de l'été.

Ainsi, les vignerons ont pu présenter leurs animations estivales aux hébergeurs et représentants des Offices du Tourisme, et les autres prestataires valoriser leurs diverses animations pour faire circuler les clients à l'échelle de la destination.

Petits dej club des entrepreneurs

A la rencontre des entreprises du territoire Vidourle Camargue.

Dans le cadre de la tournée 2022-2023, le Club des Entrepreneurs Vidourle Camargue s'est arrêté à Sommières au Restaurant le Pondichéry lors d'un petit-déjeuner économique reçu par Pierre MARTINEZ Maire de Sommières, président du PETR Vidourle Camargue et de la CCPS et Véronique MARTIN vice-présidente.

En partenariat avec les CCI du Gard (2009) et de l'Hérault (2015), le PETR Vidourle Camargue anime un réseau d'entrepreneurs sur son territoire : le Club des entrepreneurs Vidourle Camargue qui est présidé par Frédéric ROUVIN, chef d'entreprise à Beauvoisin.

Le Club des entrepreneurs permet la rencontre entre élus et entreprises, suscite des courants d'affaires entre les membres du réseau, aide les entreprises à rompre avec l'isolement de l'entrepreneur. Que ce soit par l'organisation de visites de savoir-faire, de déjeuners d'entreprises ou de rencontres thématiques.

A ce jour il compte 48 entreprises adhérentes, réparties sur le territoire, de toutes tailles et divers domaines d'activités.

Vous êtes entrepreneurs sur le Pays de Sommières ?

Vous aussi adhérez à ce club.

Inscriptions :

Catherine BAZILE : 04.34.14.80.00

c.bazile@petr-vidourlecamargue.fr

www.petr-vidourlecamargue.fr

Afin d'élargir le champ de diffusion, ont été invités les membres du réseau «Vignoble et Découverte», mais aussi tous prestataires de la destination afin de leur permettre de venir à la rencontre de cette dynamique.



BOURG-CENTRE OCCITANIE

Une réunion d'information et d'échanges sur la nouvelle génération Bourg-Centre Occitanie 2022-2028 a été organisée à Lunel Salle Folquet Lundi 13 février dernier en présence du Président Pierre MARTINEZ et de Katy GUYOT, conseillère régionale Occitanie.

Ainsi la politique Bourg-Centre Occitanie ouvre sa deuxième génération pour la période 2022-2028. Pour rappel, à l'échelle du PETR Vidourle Camargue, sur 25 communes concernées par cette politique, 12 se sont engagées dans cette démarche et ont été labellisées « Bourg-Centre Occitanie » entre 2020 et 2021.

Le PETR Vidourle Camargue se charge de mettre en œuvre la contractualisation, de faciliter et d'accompagner les échanges entre les différents financeurs pour le compte des projets des communes et EPCI de son territoire.



Forum Emploi

Jeudi 1^{er} Juin 9h-12h Sommières

Tous secteurs
d'activités

Prévoir plusieurs
CV



Espace Henri
Dunant - cour de
l'ancien collège

Rens. 04 66 35 91 71
relais.emploi@ccpaysdesommieres.fr